



Travail non effectué par un professeur d'un college publique

Par **devinecqui**, le **15/08/2011** à **13:45**

Bonjour,

En octobre 2010, un prof d'un collège publique (SEGPA) de ma ville s'est proposé de me faire au college avec des élèves sous 3 semaines un escalier sur mesure. Je lui ai donc fait un cheque de 900€ (cheque à son nom car c'est lui qui gere l'atelier bois) pour faire rentrer le bois au college. Deux semaines plus tard il me demande 200 € en espeece pour acheter des produits pour la nocivité du bois... chez un artisan du coin que le college ne peut fournir. Ayant toute confiance car il s'agit d'un prof, je ne me pose aucune question et comprend quand il me dit que le delai ne sera pas respecté car il y a plein de soucis au collège (etablissement classé difficile). Or à ce jour, je n'ai toujours pas l'escalier, il a toujours une excuse, il ne me fourni pas la facture promise et je commence à me dire que je me suis fais arnaquer car je crois qu'en fait il s'est proposé de faire mon escalier sous couvert du college mais qu'en fait il s'agit de travail au noir. Je lui ai dit que j'allais contacter le directeur pour lui dire ce qu'il se passe et il dit que le directeur s'en fiche car c'est lui le responsable de l'atelier. Que faire surtout si malgré moi c'est du travail dissimulé pourtant j'ai fais un cheque, aidez moi je vous en supplie car je ne sais plus quoi faire, je n'ai pas les moyen de repayer un escalier et je veux pas avoir de soucis avec la justice car pour moi c'était vraiment le college qui me faisait mon escalier, cela fait 10 mois que je monte à l'echelle pour aller à l'étage.

Par **pat76**, le **17/08/2011** à **15:35**

Bonjour

Prenez déjà contact avec le Directeur pour voir vraiment si il " s'en fiche ", comme le prétend le professeur.

Ensuite, si l'affaire ne se règle pas à l'amiable, vous assignez l'Education Nationale responsable de ses salariés devant se tribunal administratif si vous voulez faire condamner l'enseignant, soit devant le juge de proximité si vous assignez la personne physique;